

# Profil du marché du travail des jeunes

AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Mai 2026



*Un aperçu de la population de jeunes dans la province qui traite de sujets comme les tendances de la migration, les niveaux de scolarité, les caractéristiques de la population active et les salaires.*

## Sources des données :

- Statistique Canada – Estimations démographiques annuelles
- Statistique Canada – Enquête sur la population active
- Statistique Canada – Statistiques sur l'assurance-emploi
- Société canadienne d'hypothèques et de logement – Enquête sur les logements locatifs

# Profil du marché du travail des jeunes au Nouveau-Brunswick

Date de publication : Mai 2026

Fréquence : Annuelle

## **Politique, Recherche et Analyse du marché de travail**

Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail

C.P. 6000, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1 CANADA

This document is also available English.

© Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2026

Pour de plus amples renseignements sur ce produit ou sur d'autres produits d'information sur le marché du travail, veuillez consulter le site [emploisNB.ca](https://emploisNB.ca) ou nous écrire à l'adresse [LMI@gnb.ca](mailto:LMI@gnb.ca).

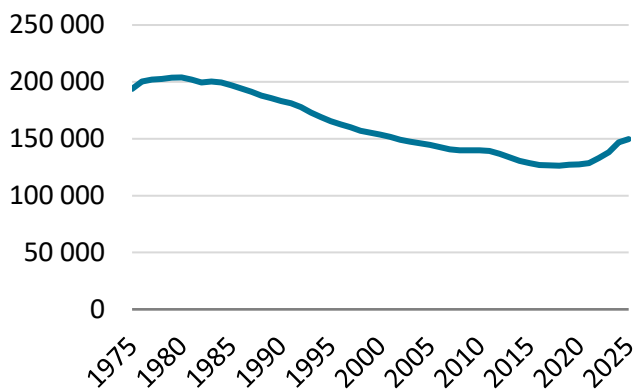
# Table des matières

Population .....	2
Éducation .....	4
Caractéristiques de la population active .....	5
Aperçu .....	5
Étudiants .....	6
Non-étudiants .....	8
Taux NEET .....	8
Salaires .....	9
Assurance-emploi .....	11
Annexe : Glossaire .....	12

## Population<sup>1</sup>

En date du 1<sup>er</sup> juillet 2025, environ 149 695 résidents du Nouveau-Brunswick étaient âgés de 15 à 29 ans, une hausse de 1,9 % par rapport à l'année précédente. Il s'agissait de la septième année consécutive au cours de laquelle cette population connaissait une augmentation.

### Estimation de la population de personnes âgées de 15 à 29 ans – Nouveau-Brunswick

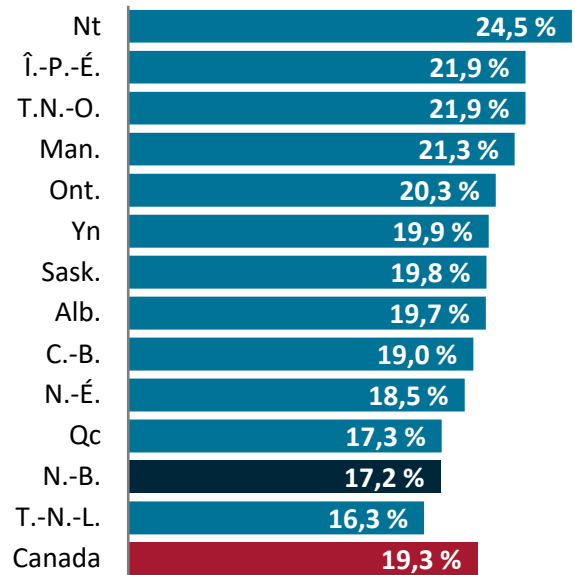


Cette croissance est le résultat d'un certain nombre de facteurs, notamment :

- Une augmentation des niveaux d'immigration.
- Une augmentation du nombre d'étudiants étrangers dans la province.
- Une hausse de la migration provenant des autres provinces.
- Une baisse de l'exode vers d'autres provinces.

Ces gains ont représenté un tournant important par rapport aux tendances historiques. Avant ce changement, la population de jeunes dans la province avait diminué pendant trente-cinq années consécutives (entre 1984 et 2018), une tendance largement attribuable à des décennies de taux de migration de sortie élevés chez les jeunes et à des taux de fécondité à la baisse.

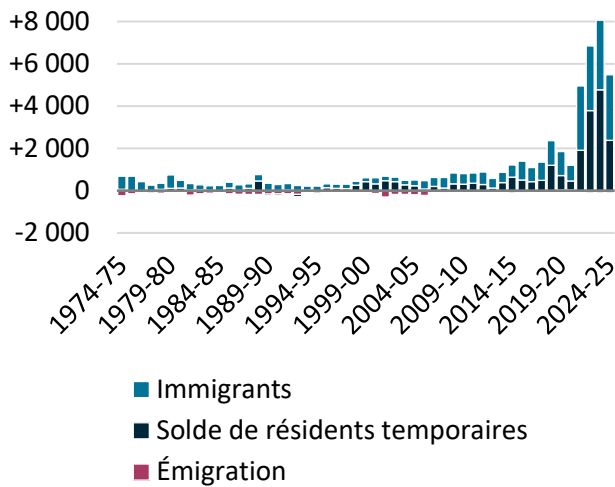
### Pourcentage de la population totale représenté par la population âgée de 15 à 29 ans – juillet 2025



Toutefois, si la croissance de cette population a été relativement forte en 2025, elle constitue une réduction importante par rapport à la croissance observée au cours des trois années précédentes. Ce ralentissement de la croissance est largement attribuable aux récentes réductions des niveaux de migration internationale imposées par le gouvernement fédéral. Ces mesures, qui devraient durer au moins jusqu'en 2027, visent à alléger les pressions sur le logement, les infrastructures et les services sociaux afin que le Canada parvienne, à long terme, à une croissance bien gérée et durable.

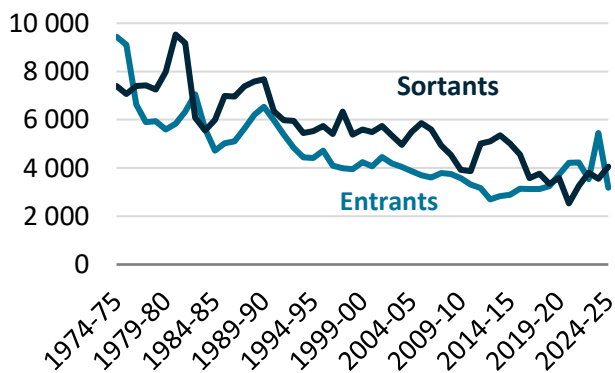
<sup>1</sup> Source(s) : Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles (tableaux 17-10-0005, 17-10-0014 et 17-10-0015), Statistique Canada, Projections démographiques, Scénario M3 (tableau 17-10-0057) et Enquête sur les logements locatifs de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

### Migration internationale chez la population âgée de 15 à 29 ans – Nouveau-Brunswick

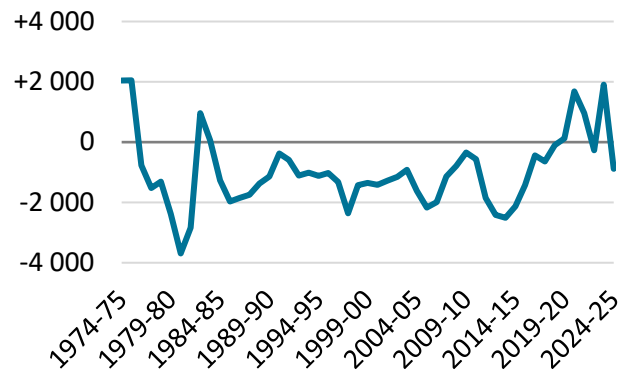


Un autre facteur ayant contribué à ce ralentissement de la croissance a été la forte réduction du nombre de personnes qui ont quitté l'Ontario pour s'installer au Nouveau-Brunswick. Ce phénomène s'explique probablement en partie par le fait que l'écart entre les coûts du logement dans les deux provinces commence à se resserrer. En octobre 2025, le loyer moyen d'un logement à une chambre au Nouveau-Brunswick était estimé à 1 077 \$. Bien que ce montant soit inférieur d'environ 32,2 % à la moyenne observée en Ontario (1 589 \$), il s'agit de l'écart le plus faible depuis 1993.

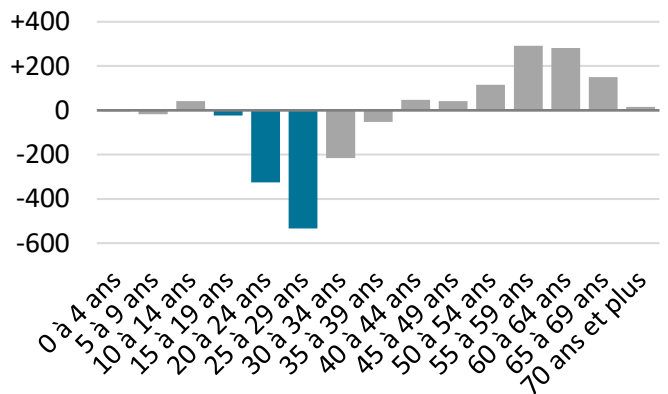
### Migration interprovinciale chez la population âgée de 15 à 29 ans – Nouveau-Brunswick



### Migration interprovinciale nette chez la population âgée de 15 à 29 ans – Nouveau-Brunswick



### Migration interprovinciale nette annuelle selon l'âge – Nouveau-Brunswick – de juillet 2024 à juin 2025

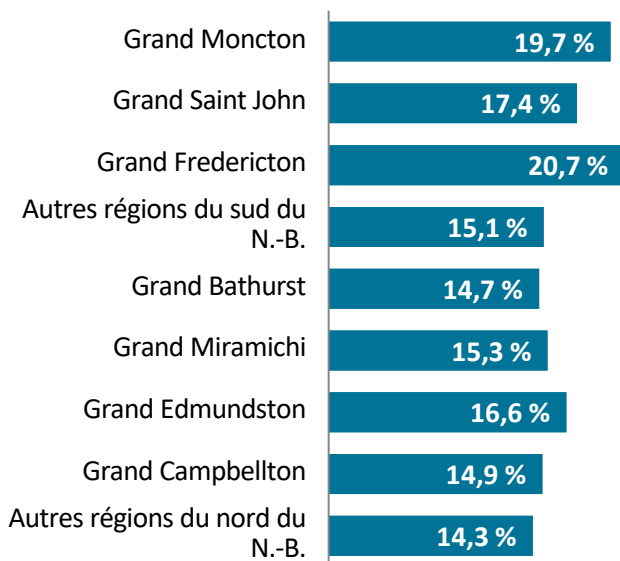


### Migration chez la population âgée de 15 à 29 ans selon le genre – Nouveau-Brunswick – de juillet 2024 à juillet 2025

	Hommes	Femmes
<b>Internationale (nette)</b>	<b>+ 4 168</b>	<b>+ 3 585</b>
<b>Interprovinciale (nette)</b>	<b>- 83</b>	<b>- 85</b>
Entrants	1 798	1 818
Sortants	1 881	1 903

En général, les effets du vieillissement de la population ont été plus prononcés dans les régions rurales de la province, ces régions ayant connu des décennies de niveaux d'immigration relativement faibles et de niveaux élevés d'exode des jeunes (les jeunes s'installent souvent dans des endroits plus urbains). Conséquemment, les populations de jeunes sont beaucoup plus élevées dans les trois principaux centres urbains de la province, c'est-à-dire Fredericton, Moncton et Saint John, que dans les régions moins densément peuplées de la province.

**Pourcentage de la population totale représenté par la population âgée de 15 à 29 ans par région – juillet 2025**

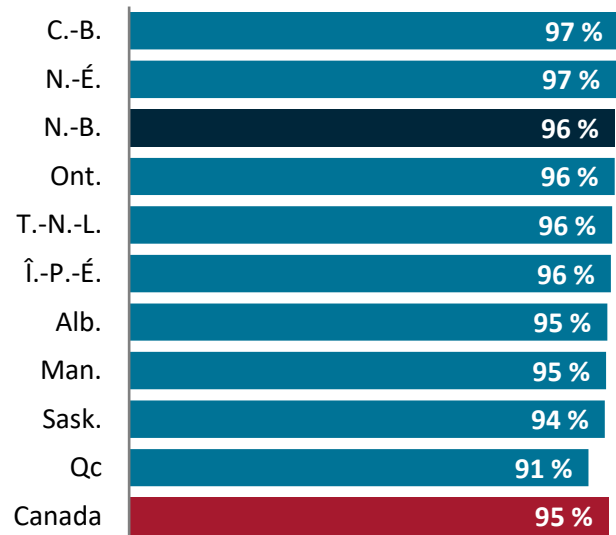


En ce qui concerne l'avenir, étant donné que les niveaux de migration interprovinciale nette devraient rester négatifs et que d'autres réductions des niveaux de migration internationale sont attendues, la population de jeunes de la province devrait connaître une légère baisse au cours des prochaines années, suivie d'une période prolongée de croissance faible ou modérée.

## Éducation<sup>2</sup>

En date de 2024-2025 (moyenne sur 24 mois), environ 96,2 % des personnes âgées de 20 à 29 ans au Nouveau-Brunswick avaient au moins un diplôme d'études secondaires<sup>3</sup>. Cela représentait le troisième taux en importance pour ce groupe d'âge parmi les provinces

**Pourcentage de la population âgée de 20 à 29 ans ayant au moins un diplôme d'études secondaires – 2024-2025 (moyennes sur 24 mois)**



**Pourcentage de la population âgée de 20 à 29 ans ayant au moins un diplôme d'études secondaires, selon le genre – 2024-2025 (moyennes sur 24 mois)**

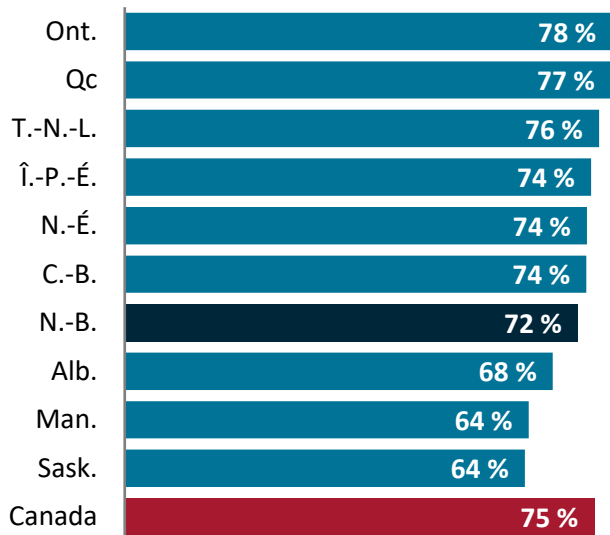
	Nouveau-Brunswick	Canada
<b>Hommes</b>	96 %	94 %
<b>Femmes</b>	97 %	96 %

<sup>2</sup> Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la population active (fichier de microdonnées à grande diffusion) et Recensement de la population de 2021.

<sup>3</sup> C'est-à-dire un diplôme d'études secondaires (ou une attestation d'équivalence) ou des études postsecondaires.

Malgré la forte proportion de jeunes qui ont achevé leurs études secondaires, relativement peu de jeunes au Nouveau-Brunswick ont suivi des études postsecondaires comparativement aux autres régions du pays. En date de 2024-2025, 72,3 % des Néo-Brunswickois âgés de 25 à 29 ans avaient achevé certaines études postsecondaires, par rapport à 74,9 % à l'échelle nationale. Par rapport à l'échelle nationale, les jeunes au Nouveau-Brunswick étaient bien moins susceptibles de détenir un grade, mais étaient plus susceptibles d'être titulaires d'autres types de certificats ou de diplômes postsecondaires.

**Pourcentage de la population âgée de 25 à 29 ans ayant une attestation d'études postsecondaires – 2024-2025 (moyennes sur 24 mois)**



Au Nouveau-Brunswick et dans l'ensemble du Canada, les jeunes femmes étaient bien plus susceptibles que les jeunes hommes d'avoir achevé une éducation postsecondaire. En date de 2024-2025, seuls 64,3 % des hommes âgés de 25 à 29 ans au Nouveau-Brunswick (69,6 % à l'échelle nationale) avaient fait certaines études postsecondaires, par rapport à 81,0 % des femmes dans ce groupe d'âge (80,6 % à l'échelle nationale).

**Certificat, diplôme ou grade le plus élevé chez la population âgée de 25 à 29 ans selon le genre – 2024-2025 (moyennes sur 24 mois)**

	Hommes	Femmes	Total
<b>N.-B.</b>			
Aucun diplôme d'études postsecondaires	36 %	19 %	<b>28 %</b>
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	40 %	39 %	<b>39 %</b>
Grade	25 %	42 %	<b>33 %</b>
<b>Canada</b>			
Aucun diplôme d'études postsecondaires	30 %	19 %	<b>25 %</b>
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	32 %	29 %	<b>31 %</b>
Grade	38 %	51 %	<b>44 %</b>

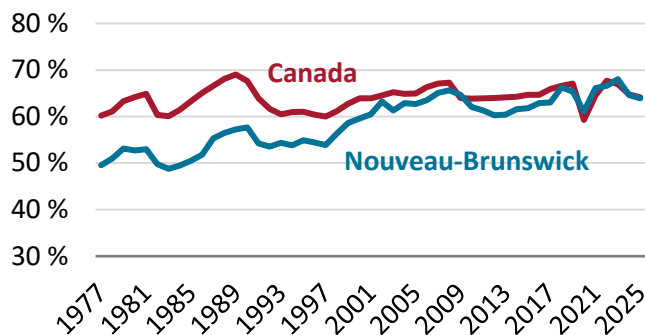
**Caractéristiques de la population active**

**Aperçu<sup>4</sup>**

Entre janvier et décembre 2025, en moyenne 63,9 % des Néo-Brunswickois âgés de 15 à 29 ans étaient employés. Il s'agit d'une baisse par rapport à 2024 (64,6 %) et à 2023 (68,0 %). À l'échelle nationale, le taux d'emploi chez les jeunes était de 64,1 % (en baisse par rapport à 64,7 % en 2024 et à 67,0 % en 2023). Dans le passé, le taux d'emploi des jeunes au Nouveau-Brunswick accusait généralement un retard important par rapport au taux national. Cependant, cela n'a pas été le cas au cours des dernières années.

<sup>4</sup> Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la population active (tableaux 14-10-0017 et 14-10-0021)

### Taux d'emploi chez les jeunes âgés de 15 à 29 ans



### Taux d'emploi chez les jeunes âgés de 15 à 29 ans selon le groupe d'âge et le genre – 2025

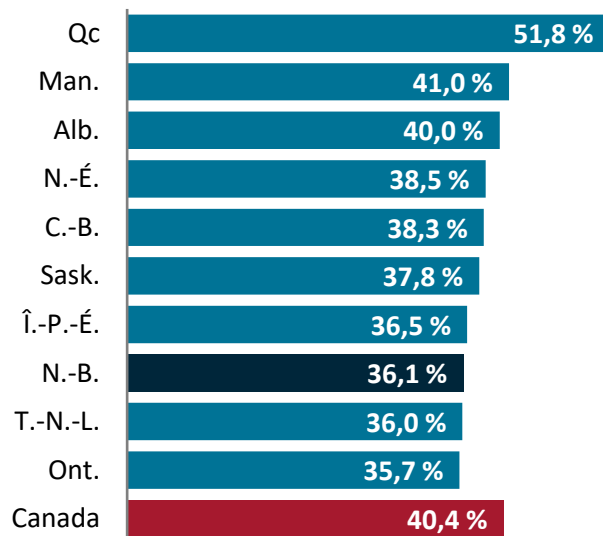
	Hommes	Femmes	Total
<b>N.-B.</b>			
De 15 à 19 ans	33,8 %	42,1 %	<b>38,1 %</b>
De 20 à 24 ans	70,2 %	68,3 %	<b>69,3 %</b>
De 25 à 29 ans	84,7 %	78,8 %	<b>81,9 %</b>
<b>Canada</b>			
De 15 à 19 ans	36,0 %	39,3 %	<b>37,6 %</b>
De 20 à 24 ans	68,9 %	68,1 %	<b>68,5 %</b>
De 25 à 29 ans	81,8 %	79,6 %	<b>80,8 %</b>

Le taux d'emploi des jeunes au Nouveau-Brunswick s'explique en partie par le pourcentage relativement élevé de jeunes dans la province non inscrits à des études postsecondaires (donc plus susceptibles de travailler). Lorsque la population est séparée en étudiants et en non-étudiants, le taux d'emploi des jeunes du Nouveau-Brunswick se compare beaucoup moins favorablement à celui du reste du Canada.

### Étudiants<sup>5</sup>

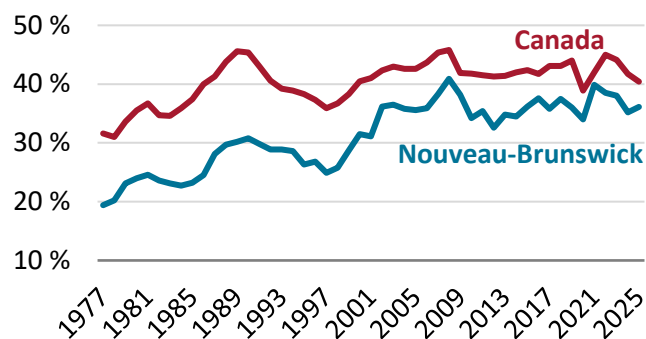
Tant au Nouveau-Brunswick que dans l'ensemble du pays, les taux d'emploi des étudiants pendant les mois d'étude ont diminué de façon importante au cours des dernières années. En 2025, en moyenne 36,1 % des étudiants âgés de 15 à 29 ans au Nouveau-Brunswick occupaient un emploi durant les mois d'étude (de janvier à avril et de septembre à décembre). Il s'agit d'une hausse par rapport à 2024 (35,2 %), mais d'une baisse par rapport à 2023 (38,0 %). À l'échelle nationale, le taux d'emploi des étudiants pendant les mois d'étude était de 40,4 % en 2025 (en baisse par rapport à 41,7 % en 2024 et à 44,1 % en 2023). Avant et après cette récente diminution, le taux d'emploi des étudiants du Nouveau-Brunswick pendant les mois d'étude a toujours été l'un des plus faibles du pays.

### Taux d'emploi des étudiants âgés de 15 à 29 ans pendant les mois d'étude – 2025 (de janvier à avril et de septembre à décembre)



<sup>5</sup> Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la population active (fichier de microdonnées à grande diffusion et tableaux 14-10-0081, 14-10-0021 et 14-10-0286).

**Taux d'emploi des étudiants âgés de 15 à 29 ans pendant les mois d'étude (de janvier à avril et de septembre à décembre)**



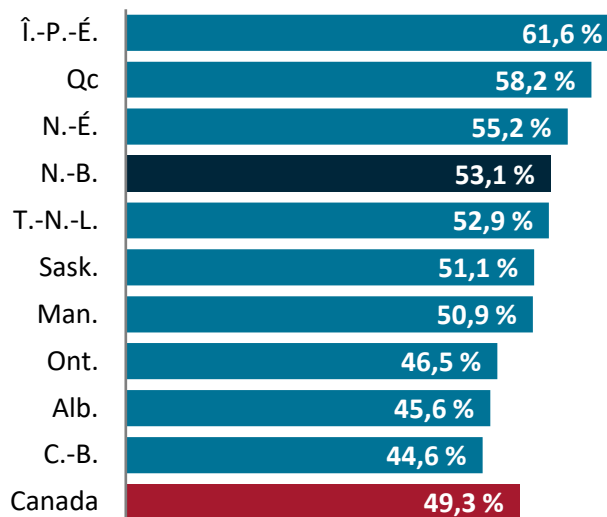
Tant au Nouveau-Brunswick que dans l'ensemble du Canada, les étudiants étaient beaucoup moins susceptibles d'avoir un emploi que les étudiantes.

**Taux d'emploi des étudiants âgés de 15 à 29 ans pendant les mois d'étude – 2025 (de janvier à avril et de septembre à décembre)**

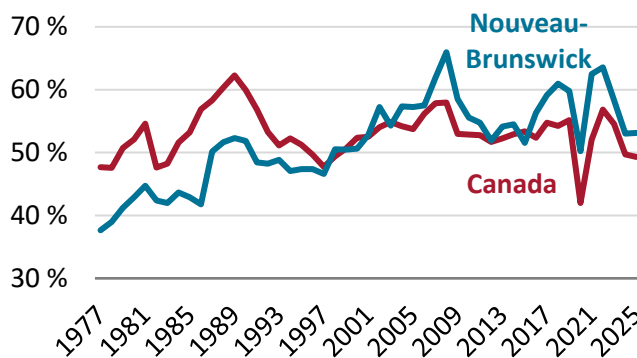
	Hommes	Femmes	Total
<b>N.-B.</b>			
De 15 à 19 ans	21,0 %	35,8 %	<b>28,2 %</b>
De 20 à 24 ans	37,3 %	48,4 %	<b>43,5 %</b>
De 25 à 29 ans	66,7 %	69,0 %	<b>66,0 %</b>
<b>Canada</b>			
De 15 à 19 ans	26,7 %	33,6 %	<b>30,2 %</b>
De 20 à 24 ans	47,2 %	55,2 %	<b>51,6 %</b>
De 25 à 29 ans	53,8 %	61,3 %	<b>57,9 %</b>

Les taux d'emploi des étudiants dans l'ensemble du pays ont également eu tendance à baisser pendant les mois d'été. En 2025, en moyenne 53,1 % des étudiants âgés de 15 à 24 ans au Nouveau-Brunswick ont travaillé durant les mois d'été (de mai à août). Il s'agit d'une légère hausse par rapport à 2024 (53,0 %), mais d'une baisse par rapport à 2023 (58,3 %) et à 2022 (63,6 %). À l'échelle nationale, le taux d'emploi des étudiants pendant les mois d'été était de 49,3 % en 2025 (en baisse par rapport à 49,7 % en 2024, à 54,6 % en 2023 et à 56,8 % en 2022). Contrairement à ce qui a été observé pendant l'année scolaire, le taux d'emploi des étudiants du Nouveau-Brunswick pendant les mois d'été a toujours été l'un des plus élevés du pays.

**Taux d'emploi des étudiants à temps plein âgés de 15 à 24 ans pendant les mois d'été – 2025 (de mai à août)**



**Taux d'emploi des étudiants à temps plein âgés de 15 à 24 ans pendant les mois d'été (de mai à août)**



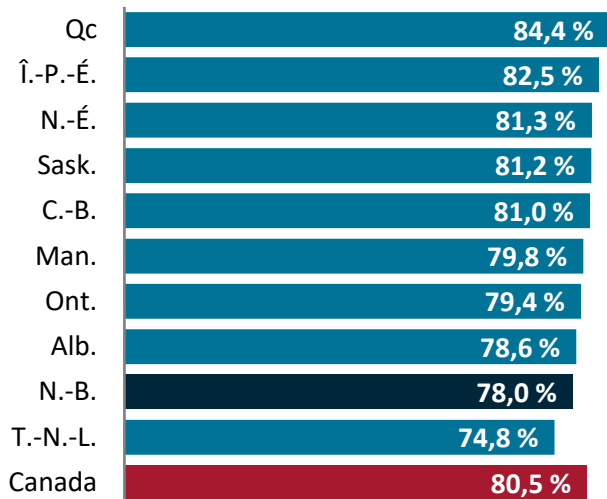
**Taux d'emploi des étudiants à temps plein âgés de 15 à 24 ans pendant les mois d'été – 2025 (de mai à août)**

	Hommes	Femmes	Total
<b>N.-B.</b>			
De 15 à 19 ans	43,8 %	46,8 %	<b>45,2 %</b>
De 20 à 24 ans	74,2 %	67,1 %	<b>70,2 %</b>
<b>Canada</b>			
De 15 à 19 ans	36,3 %	41,9 %	<b>39,1 %</b>
De 20 à 24 ans	63,0 %	67,5 %	<b>65,4 %</b>

## Non-étudiants<sup>6</sup>

En 2025, durant les mois d'étude (de janvier à avril et de septembre à décembre), en moyenne 78,0 % des non-étudiants âgés de 15 à 29 ans au Nouveau-Brunswick étaient employés. Il s'agit du deuxième taux le plus bas parmi les provinces.

### Taux d'emploi des non-étudiants âgés de 15 à 29 ans pendant les mois d'étude – 2025 (de janvier à avril et de septembre à décembre)



Le taux d'emploi chez les non-étudiants de la province âgés de 15 à 29 ans et n'ayant pas une attestation d'études postsecondaires était particulièrement bas, se situant à 5,3 points de pourcentage sous le taux national pour ce groupe d'âge (64,3 % par rapport à 69,6 %). Par ailleurs, le taux d'emploi chez les jeunes non-étudiants de la province ayant une attestation d'études postsecondaires était particulièrement élevé, dépassant le taux national pour ce groupe d'âge de 0,5 point de pourcentage (87,8 % par rapport à 87,3 %).

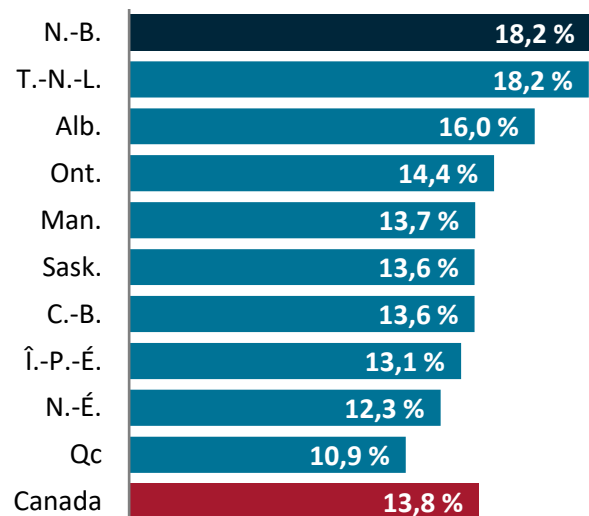
### Taux d'emploi des non-étudiants âgés de 15 à 29 ans pendant les mois d'étude – 2025 (de janvier à avril et de septembre à décembre)

	Hommes	Femmes	Total
<b>N.-B.</b>			
Aucun grade postsecondaire	65,7 %	62,1 %	<b>64,3 %</b>
Grade postsecondaire	89,7 %	86,0 %	<b>87,8 %</b>
<b>Canada</b>			
Aucun grade postsecondaire	71,7 %	66,0 %	<b>69,6 %</b>
Grade postsecondaire	88,1 %	86,4 %	<b>87,3 %</b>

## Taux NEET<sup>7</sup>

En raison de la population relativement élevée de jeunes non-étudiants dans la province, combinée au taux d'emploi relativement faible parmi ce groupe, le Nouveau-Brunswick connaît toujours l'une des proportions les plus élevées au pays de jeunes ni en emploi, ni aux études et ni en formation (NEET) au Canada.

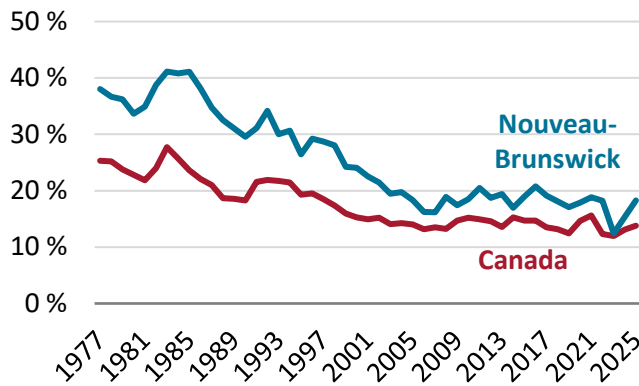
### Pourcentage de la population âgée de 20 à 29 ans qui n'est ni en emploi, ni aux études et ni en formation – de janvier à mars 2025 (moyenne sur trois mois)



<sup>6</sup> Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la population active (fichier de microdonnées à grande diffusion et tableaux 14-10-0081 et 14-10-0021).

<sup>7</sup> Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la population active (fichier de microdonnées à grande diffusion et tableau 14-10-0021).

**Pourcentage de la population âgée de 20 à 29 ans qui n'est ni en emploi, ni aux études et ni en formation (de janvier à mars de chaque année)**



**Pourcentage de la population âgée de 20 à 29 ans qui n'est ni en emploi, ni aux études et ni en formation – Nouveau-Brunswick – de janvier à mars 2025 (moyenne sur trois mois)**

	Valeur
% d'hommes	47 %
% de femmes	53 %
% de personnes titulaires d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade postsecondaire	36 %
% de personnes ayant travaillé au cours de la dernière année	54 %
% de personnes ayant des enfants	20 %
% de personnes mariées ou vivant en union de fait	32 %
% d'immigrants	11 %

**Salaires<sup>8</sup>**

Selon l'Enquête sur la population active de Statistique Canada, en 2025, le salaire horaire médian des employés du Nouveau-Brunswick âgés de 15 à 29 ans était de 21,00 \$. Bien que ce chiffre soit inférieur à la médiane nationale de 22,50 \$, cette tendance n'est pas propre aux jeunes, les Néo-Brunswickois gagnant généralement moins que les habitants des provinces du Centre et de l'Ouest dans tous les groupes d'âge.

**Salaire horaire moyen et médian chez la population âgée de 15 à 29 ans selon le genre – 2025**

	Hommes	Femmes	Total
<b>N.-B.</b>			
Salaire horaire moyen	24,72 \$	23,79 \$	<b>24,26 \$</b>
Salaire horaire médian	22,00 \$	20,00 \$	<b>21,00 \$</b>
<b>Canada</b>			
Salaire horaire moyen	27,22 \$	25,30 \$	<b>26,29 \$</b>
Salaire horaire médian	23,15 \$	21,54 \$	<b>22,50 \$</b>

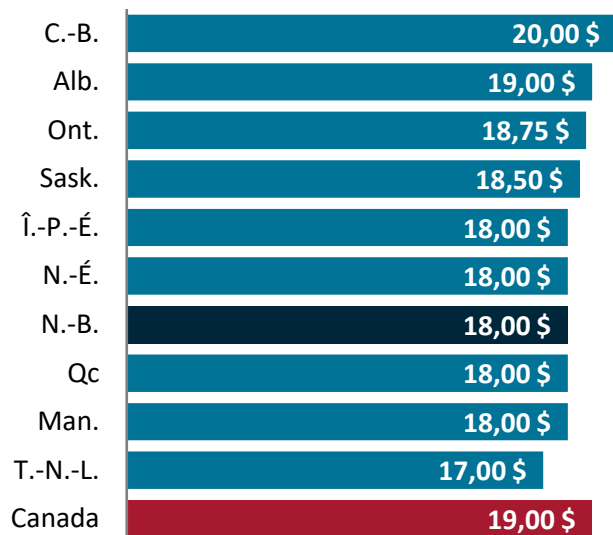
Au Nouveau-Brunswick et ailleurs au Canada, les jeunes travailleurs gagnent généralement beaucoup moins que les travailleurs plus âgés. Puisque les jeunes ont des niveaux d'études et d'expérience considérablement inférieurs, ils ont davantage tendance à occuper des postes moins payants. En 2025, 37,1 % des Néo-Brunswickois âgés de 15 à 19 ans, 10,6 % de ceux âgés de 20 à 24 ans et 4,6 % de ceux âgés de 25 à 29 ans gagnaient le salaire minimum (qui était de 15,65 \$ pour la majeure partie de l'année), par rapport à 1,9 % des personnes âgées de 30 à 54 ans. L'examen des salaires des jeunes selon le niveau d'études révèle que les salaires de ceux qui sont titulaires de diplômes postsecondaires étaient nettement supérieurs.

**Pourcentage des employés âgés de 15 à 29 ans touchant le salaire minimum selon le genre – 2025**

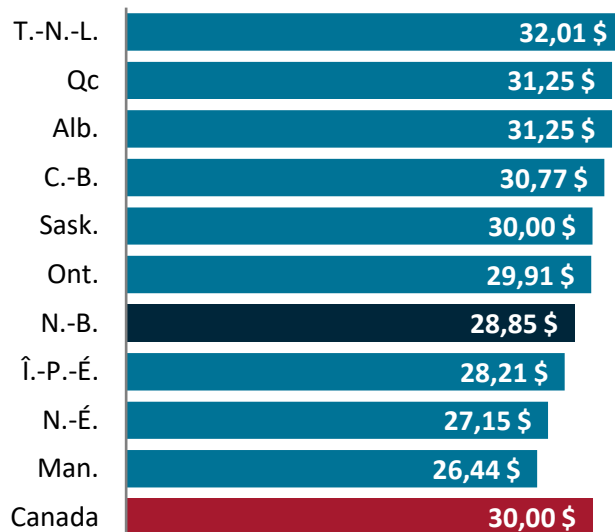
	Hommes	Femmes	Total
<b>N.-B.</b>			
De 15 à 19 ans	32,5 %	40,9 %	<b>37,1 %</b>
De 20 à 24 ans	10,7 %	10,5 %	<b>10,6 %</b>
De 25 à 29 ans	3,8 %	5,3 %	<b>4,6 %</b>
<b>Canada</b>			
De 15 à 19 ans	36,7 %	44,5 %	<b>40,7 %</b>
De 20 à 24 ans	12,2 %	16,6 %	<b>14,3 %</b>
De 25 à 29 ans	4,4 %	5,5 %	<b>4,9 %</b>

<sup>8</sup> Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la population active (fichier de microdonnées à grande diffusion et tableau 14-10-0340).

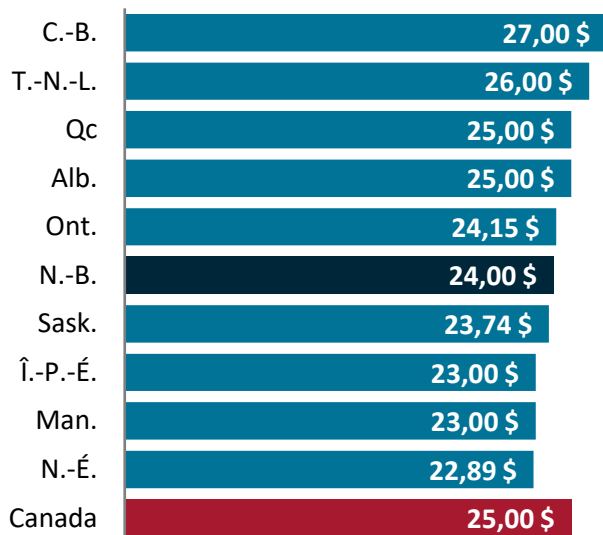
**Salaire horaire médian chez les jeunes âgés de 15 à 29 ans ayant un diplôme d'études secondaires ou moins – 2025**



**Salaire horaire médian chez les jeunes âgés de 15 à 29 ans ayant un grade universitaire – 2025**



**Salaire horaire médian chez les jeunes âgés de 15 à 29 ans ayant un diplôme ou certificat d'études postsecondaires – 2025**



## Assurance-emploi<sup>9</sup>

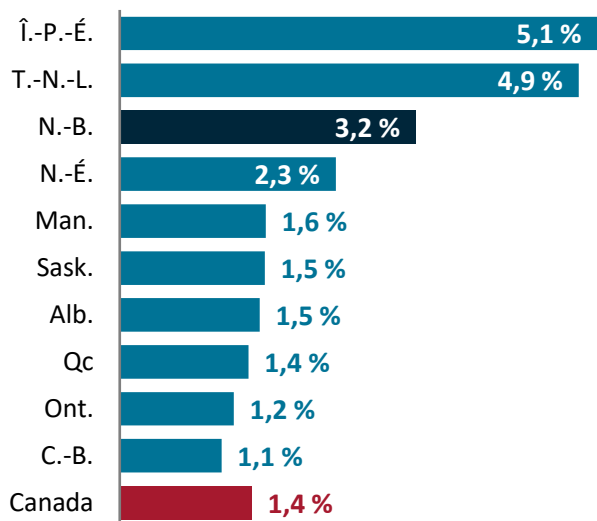
En 2025, une moyenne de 4 530 Néo-Brunswickois âgés de 15 à 29 ans a touché des prestations régulières d'assurance-emploi dans un mois donné (allant de 2 740 à 6 160 au courant de l'année). Ce chiffre représente environ 3,2 % de la population de jeunes de la province – c'est le troisième pourcentage le plus élevé parmi les dix provinces.

Voici certains des facteurs qui expliquent le pourcentage relativement élevé de jeunes qui reçoivent des prestations d'assurance-emploi au Nouveau-Brunswick :

- la situation économique et du marché du travail relativement faible de la province;
- la nature saisonnière de beaucoup de secteurs importants dans la province.

Le recours au régime d'assurance-emploi est le plus commun dans les régions rurales de la province, où prédominent ces conditions.

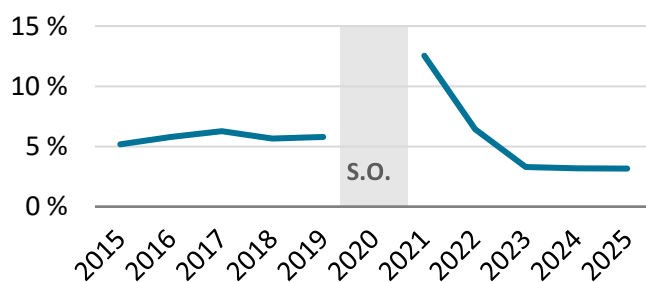
### Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans touchant des prestations régulières d'assurance-emploi – 2025 (moyenne sur 12 mois)



La proportion de jeunes touchant des prestations d'assurance-emploi au Nouveau-Brunswick était relativement élevée comparativement à la plupart des autres provinces. Cependant, elle a diminué considérablement par rapport aux années précédentes. Cette diminution est principalement attribuable à deux facteurs :

- l'élimination graduelle du Programme Connexion Nouveau-Brunswick Assurance-Emploi comme programme indépendant;<sup>10</sup>
- les taux de chômage plus faibles que d'habitude dans la province (donc un plus grand nombre d'heures exigé pour avoir droit aux prestations).

### Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans touchant des prestations régulières d'assurance-emploi – Nouveau-Brunswick (moyennes sur 12 mois)



### Nombre minimum d'heures d'emploi assurable requises pour avoir droit aux prestations ordinaires d'assurance-emploi selon la région d'assurance-emploi

Région	Déc. 2019	Déc. 2025
Fredericton-Moncton-Saint John	665	665
Madawaska-Charlotte	630	700
Restigouche-Albert	455	525

Parmi les jeunes de la province, le recours à l'assurance-emploi était nettement plus élevé chez les hommes. Au cours d'un mois donné, 72 % des jeunes ayant reçu des prestations régulières d'assurance-emploi étaient des hommes.

<sup>9</sup> Sources : Statistique Canada, Statistiques sur l'assurance-emploi (tableau 14-10-0009) et Enquête sur la population active (tableau 14-10-0327).

<sup>10</sup> Avant son élimination graduelle en juin 2022 comme programme indépendant, le « programme Connexion Nouveau-Brunswick Assurance-Emploi » permettait aux personnes admissibles de continuer à toucher des prestations d'assurance-emploi pendant la durée de leur période de prestations tout en participant à un programme de formation approuvé.

## Annexe : Glossaire

**Population active** : désigne la population en âge de travailler (de 15 ans et plus) qui travaille ou qui est au chômage.

**Emploi** : désigne les personnes qui, durant la semaine de référence, ont fait un travail quelconque dans le cadre d'un emploi ou d'une entreprise, ou qui avaient un emploi, mais n'étaient pas au travail à cause d'une maladie, pour obligations personnelles ou familiales ou à la suite d'un conflit de travail.

**Emploi à temps plein** : désigne les personnes qui travaillent habituellement trente heures ou plus par semaine.

**Emploi à temps partiel** : désigne les personnes qui travaillent moins de trente heures par semaine.

**Chômage** : désigne les personnes qui, pendant la semaine de référence, n'avaient pas d'emploi, mais avaient activement cherché du travail au cours des quatre semaines précédentes et étaient prêtes à travailler, ou qui avaient été mises à pied temporairement pendant la semaine de référence, mais prévoyaient reprendre leur emploi et étaient prêtes à travailler.

**Taux de chômage** : représente le nombre de chômeurs en pourcentage de la population active.

**Taux d'activité** : représente la population active exprimée en pourcentage de la population en âge de travailler.

**Taux d'emploi** : représente le nombre de personnes employées exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

**Industrie/secteur** : Le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) est un système exhaustif qui s'applique à toutes les activités économiques. Les établissements (entreprises) sont regroupés selon la similarité des processus de production utilisés pour produire des biens et des services.